

ENERGIE BP ÉLECTRICIEN

"Je suis méthodique et j'ai le sens du travail en équipe..." "

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Etre titulaire du CAP ou du BEP Electricien.
Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier d'électricité équipé

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens

Salles informatiques

Le 1^{er} équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Éducation nationale de niveau 4 (anciennement V), en fin de 2^e année.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation selon les matières en CFA et contrôle ponctuel.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Préparation

- Prendre connaissance du dossier technique d'une opération ou le constituer pour une opération simple
- Identifier les informations relatives aux conditions d'exécution de l'opération
- Vérifier les listes des matériels électriques, des équipements et des outillages nécessaires à l'opération
- Gérer sur chantier les approvisionnements pour une opération simple
- Ajuster la préparation de l'opération

Réalisation

- Installer et organiser le(s) poste(s) de travail
- Implanter, poser et installer les matériels électriques
- Cabler, raccorder les matériels électriques
- Gérer les activités de l'équipe
- Coordonner son activité avec celle des autres corps d'état
- Mener son activité et celle de l'équipe de manière éco-responsable

Mise en service

- Réaliser une opération de mise en service d'une installation
- Participer à la phase de réception technique d'un chantier

Maintenance

- Réaliser une opération de maintenance préventive
- Réaliser une opération de dépannage

Communication

- Échanger entre professionnels sur le déroulement de l'opération
- Échanger avec le client ou l'usager T
- Participer à la mise à jour des dossiers de l'installation

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Technologie
- Mesures et essais
- Schéma / Dessin lecture de plan
- Travaux pratiques en atelier
- Habilitation en électricité
- Informatique appliquée
- Prévention, santé et environnement
- Anglais

Enseignement général :

- Expression et connaissance du monde
- Bureautique
- Mathématiques et sciences physiques
- Gestion
- Anglais

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Le titulaire du Brevet Professionnel Electricien intervient indifféremment sur :

- les bâtiments du secteur résidentiel (habitat individuel et collectif)
- les bâtiments du secteur tertiaire, des services et de loisirs
- les bâtiments industriels, agricoles ou commerciaux
- les équipements des infrastructures : éclairage public, signalisation
- les réseaux électriques et de communication.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCÈS

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.

Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
 - les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
 - des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
-Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
-Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
 - 1 cafétéria,
 - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.

